

### La protection des eaux souterraines

Un chapitre complet est consacré aux eaux souterraines, car le SADR les considère comme une ressource naturelle. La MRC veut « faire de la protection, de la gestion et de la diffusion des informations sur les eaux souterraines un enjeu prioritaire de protection environnementale et de développement économique pour l'ensemble du territoire. » Pour ce faire, elle souhaite notamment :

- Tendre vers une meilleure protection des nappes aquifères;
- Sensibiliser la population et les différents utilisateurs de l'eau sur les enjeux liés à la protection et à la pérennité de la ressource;
- Favoriser la concertation entre les divers utilisateurs de la ressource (municipalités, agriculteurs, citoyens, industriels, etc.).

## 7. LES CONSULTATIONS SUR LE PDZA

Les consultations auprès du milieu agricole se sont déroulées en trois étapes différentes. À l'étape de l'élaboration du portrait de la zone agricole, des visites personnalisées auprès d'entreprises agricoles ont été organisées. Les entreprises visitées ont été sélectionnées afin de représenter le mieux possible les diverses facettes de l'agriculture d'Argenteuil, notamment selon le type de production agricole et sa localisation géographique. La MRC, avec l'aide du MAPAQ et de l'UPA, a lancé l'invitation à 25 entreprises agricoles. Un total de 11 fermes ont répondu positivement pour un taux de participation de 45 %.

À l'étape de l'identification et de la validation des enjeux, trois assemblées de consultation des producteurs agricoles ont eu lieu, regroupant 87 personnes qui représentaient environ 42 entreprises agricoles enregistrées, soit près du quart des EAE en opération dans la MRC. Ces assemblées se sont tenues dans les municipalités de Saint-André-d'Argenteuil le 1<sup>er</sup> juin 2010, de Brownsburg-Chatham (secteur Saint-Philippe) le 3 juin 2010 et de Harrington le 10 juin 2010.

L'étape suivante, la présentation et la validation des objectifs et du plan d'action, a été réalisée avec le soutien du groupe de ressources techniques, puis a obtenu l'assentiment des membres de la Table de concertation du milieu agricole.

Dans le cadre du projet pilote, d'autres rencontres thématiques ont aussi été organisées. Un rapport détaillé à cet effet est présenté à l'annexe 8.

### Grandes conclusions des assemblées de consultations :

- La valorisation des friches et des territoires sous-utilisés est particulièrement importante pour les agriculteurs de la MRC.
- Certaines activités agrotouristiques sont perçues comme des contraintes au développement agricole. Il faut donc trouver des solutions concrètes pour diminuer les impacts négatifs sur les fermes conventionnelles environnantes.
- Un encadrement des autres activités touristiques rurales dans la zone agricole doit être mis en place.
- Le PDZA devrait servir à harmoniser les diverses visions pour la zone agricole dynamique, notamment entre les producteurs et les entrepreneurs agrotouristiques.
- L'agroforesterie et les marchés publics pourraient devenir des créneaux prometteurs.
- La sensibilisation environnementale doit se poursuivre.
- Il est nécessaire de particulariser l'analyse des données statistiques (secteurs est-ouest) et de travailler sur des constats à une échelle plus réduite.
- Les producteurs souhaitent que la MRC et le CLD soient impliqués davantage dans les questions agricoles, notamment dans les outils de promotion et de soutien à la mise en marché des produits.



## Résumé des consultations : constats et propositions par grandes thématiques du PDZA

### Friches et territoires sous-utilisés

Les participants ont convenu de l'importance de la valorisation des terres agricoles abandonnées par la mise sur pied d'un projet pilote, accompagné d'un programme d'aide financière. Ils ont également suggéré d'évaluer le potentiel faunique, particulièrement dans la municipalité de Saint-André-d'Argenteuil. En ce qui a trait à la prévention de l'enfrichement des terres, les participants ont émis le souhait d'encourager l'entretien des terres agricoles par des incitations financières ou des obligations de valorisation des parcelles.

Les diverses solutions proposées pour valoriser les friches consistaient en l'implantation de productions hors-sol sur les sols pierreux (comme la production végétale sous serres ou en contenants), l'accès à une machinerie collective pour nettoyer les friches et la mise sur pied d'un système pour encourager l'entretien des terres à l'abandon. Les agriculteurs de l'ouest de la MRC ont également proposé de faire un retour en arrière pour comprendre les raisons qui expliqueraient la fermeture des fermes dans le passé.

### Transformation alimentaire

Les participants ont été interpellés sur trois propositions distinctes visant à développer la transformation alimentaire sur le territoire de la MRC, soit l'implantation d'un centre de transformation possédant un permis de charcuterie de gros (C1), un abattoir de proximité ou une cuisine collective. Les agriculteurs ont fait valoir que ces structures ne répondraient pas nécessairement à leurs besoins parce qu'elles sont souvent trop limitatives. Par exemple, l'abattoir de proximité ne permettrait pas aux producteurs de vendre leurs carcasses à la ferme ou de procéder à leur distribution suite à l'abattage des animaux dans ces types d'abattoirs. Le centre de transformation avec permis de charcuterie de gros C1 quant à lui ne permettrait pas de régler le problème du transport des animaux et des carcasses. Ainsi, il a été suggéré d'évaluer les possibilités d'organiser un « réseau de transport collectif » pour les animaux.

L'implantation d'une cuisine collective semble être la solution la plus simple car elle offrirait minimalement un lieu de vente pour les produits d'Argenteuil. Les participants des assemblées ont souligné l'importance de l'engagement des producteurs face à l'approvisionnement d'un tel centre de transformation pour garantir sa pérennité. Les producteurs agricoles ne semblaient pas avoir l'expertise, le temps et l'argent pour entreprendre seuls de tels projets. Par exemple, les meilleurs candidats à aborder pour mettre sur pied un abattoir de proximité seraient probablement les boucheries locales.

### Mise en marché

Les participants des assemblées ont mentionné le manque de promotion des produits régionaux et de l'agriculture dans la MRC d'Argenteuil. Ils ont suggéré, comme pistes de solution, le développement d'une signature Argenteuil et l'installation de marchés publics locaux municipaux.

Selon les producteurs, le marché aux puces de Lachute est un endroit qui présente un réel potentiel pour implanter un kiosque des produits d'Argenteuil. Toutefois, il faut être bien au fait que les commerçants non producteurs ayant déjà des kiosques sur place peuvent exercer une compétition féroce. D'autres endroits pourraient également s'avérer pertinents pour l'implantation d'une boutique du terroir, comme par



exemple la halte routière au croisement des routes 329 et 158 ou le centre-ville de Lachute.

La sensibilisation de la population sur les produits régionaux est également un point à travailler, selon les producteurs. Il est également très important, selon eux, de promouvoir les diverses activités agricoles qui se déroulent déjà sur le territoire comme par exemple les Portes ouvertes de l'UPA, l'expo agricole de Lachute et les Plaisirs champêtres d'Argenteuil.

### Agrotourisme

Certains participants ont proposé que le PDZA considère l'agrotourisme comme un élément primordial de la stratégie de promotion touristique de la MRC d'Argenteuil.

Par contre, certaines activités agrotouristiques sont perçues comme des contraintes au développement agricole. Des inquiétudes réelles ont été exprimées au sujet des distances séparatrices, des rayons de protection des puits de captage des eaux souterraines et des « faux projets ».

La MRC offre plusieurs types de tourisme. Selon les participants des assemblées, le tourisme rural pourrait s'avérer une avenue intéressante de développement à l'intérieur ou en bordure de la zone agricole, conditionnellement à ce que certains secteurs ciblés soient désignés, que ces activités s'effectuent de façon bien organisée pour éviter des problèmes futurs et qu'elles n'occasionnent pas de limitations à l'agrandissement des productions actuelles.

Les producteurs du secteur ouest étaient plutôt réfractaires au développement de l'agrotourisme dans leur municipalité. Ceci s'explique par le fait qu'il y a déjà beaucoup de tourisme d'aventure dans la région et la population n'en retient que des mauvaises expériences (problèmes de circulation sur les chemins, de déchets, de passage sur terrain interdit, etc.). Les producteurs ont mentionné qu'avant de mettre de l'effort dans le développement de l'agrotourisme, il faudrait implanter des productions qui apporteraient une certaine viabilité économique locale.

### **Agroforesterie**

Les participants ont indiqué qu'ils souhaitent valoriser leur boisé mais qu'ils ne savent pas comment le faire, par manque d'information et de formation. La thématique de l'agroforesterie a été abordée afin de discuter des vocations des boisés et de leur entretien. Il existe un besoin évident et un intérêt pour obtenir de la formation. Ils ont également recommandé de créer un ouvrage de référence pour guider les producteurs dans ces démarches. Lors de l'assemblée de Brownsburg-Chatham en particulier, les participants ont démontré un intérêt pour la mise sur pied d'un banc d'essai en agroforesterie, la création d'un palier d'échange et la mise sur pied d'un projet pilote de récolte de l'ail des bois.

### **Cultures bioénergétiques**

La valorisation des cultures bioénergétiques (ex. : panic érigé, saule) a soulevé un intérêt, particulièrement aux assemblées de Brownsburg-Chatham et de Harrington. En ce qui concerne le volet biogaz, les producteurs laitiers ont indiqué notamment que les volumes de matières fertilisantes organiques étaient trop faibles et que, de toute façon, ils souhaitaient plutôt les valoriser sur leurs fermes afin d'éviter l'augmentation des coûts de transport de ces matières.

### **Paysages**

Les producteurs étaient conscients de leur rôle important en créant et en « entretenant » les paysages. Ils étaient d'accord avec l'idée d'implanter des circuits de découverte des paysages et des lieux d'observation qui les mettraient en valeur. Par contre, ces projets devraient se faire de façon bien organisée, tout en s'assurant de consulter les producteurs. Dans le secteur ouest, pour préserver les paysages, les participants ont émis le souhait de préconiser une agriculture à petite échelle dans la vallée de Harrington.

### **Agriculture biologique**

Les agriculteurs de la vallée de Harrington ont trouvé intéressante l'idée d'en faire une vallée biologique, ce qui permettrait de générer des valeurs ajoutées aux produits agricoles locaux et parce que les productions sont plutôt extensives. Les participants des assemblées étaient intéressés à participer à des rencontres avec des représentants d'organismes de certification afin d'en apprendre davantage sur les normes régissant la certification biologique et sur les étapes pour l'obtenir.

### **Aménagement du territoire**

Le thème de l'aménagement du territoire a été abordé en discutant en grande partie des possibilités de morcellement des terres afin d'adapter des superficies de certains lots pour établir davantage de fermes de petites tailles. Les participants des assemblées ont convenu du fait qu'il existe déjà une grande variété de terres de tailles différentes et qu'il n'est pas nécessaire de les morceler davantage. Si des modifications réglementaires visant le morcellement devaient être proposées, il faudrait en évaluer les conséquences.

### **Relève agricole**

Selon les participants des assemblées, il y a peu de soutien pour la relève agricole familiale non scolarisée. Selon certains, le travail à la ferme n'est pas une valeur reconnue par les organismes offrant des subventions. Suite à ce constat, il est nécessaire de trouver une façon de valoriser l'éducation en agriculture, tout en reconnaissant l'expérience acquise à la ferme. D'autres ont affirmé qu'il est nécessaire que le CLD d'Argenteuil s'occupe davantage de la problématique de la relève agricole régionale. Un exemple concret d'action pour intégrer davantage la relève agricole dans nos régions est l'existence d'un incubateur de ferme à Gatineau (secteur Masson-Angers). Les producteurs ont suggéré au CLD et à la MRC d'élaborer une liste de personnes (ex. : familles, étudiants en agriculture ou non-agriculteurs effectuant un « retour à la ferme »), qui souhaitent assurer la relève des entreprises existantes et ce, afin d'être en mesure d'être plus sélectifs envers les futurs acheteurs de leur ferme.

### **Agroenvironnement**

Les facettes de l'agroenvironnement étaient généralement mal connues par les producteurs. La démarche de création d'un bassin versant pour la rivière Rouge (Saint-André) ou du ruisseau des Vases a soulevé un intérêt, mais des séances d'information leur permettront de comprendre les avantages réels de ces démarches. D'autre part, les producteurs se sont exprimés également sur le manque de ressources financières pour accomplir des travaux de nature agroenvironnementale.

